

# CENTIÈME ANNIVERSAIRE

DE

## La Persévérante



LE LIEU

1865 - 1965

## Prélude

---

Était-ce en un beau jour de printemps tout embaumé de fleurs nouvelles ? Était-ce en un radieux jour d'été resplendissant de mille feux ? Était-ce en un calme jour d'automne aux prestigieux feuillages rougis ? Était-ce en un clair jour d'hiver étincelant de tous ses bijoux de givre ? Mais en quelle saison était-ce donc que Sainte-Cécile, se penchant de son Paradis tout bruissant de célestes harmonies, s'aperçut soudain qu'en ce village du Lieu, perdu en sa haute Vallée de Joux, l'on ignorait encore les bienfaits de la musique ? Qui saurait dire le jour où — en cet an béni de 1865 — descendit enfin du ciel l'étoile divine qui alluma le zèle créateur et l'enthousiasme salutaire au cœur de quelques jeunes gens ? Têtes blondes, têtes brunes, fronts purs, studieusement penchés sur ces premières partitions musicales difficilement déchiffrées, avez-vous donc rejoint depuis si longtemps le royaume des ombres en emportant votre secret, sans laisser d'autre trace qu'une pauvre photographie pâlie ne dévoilant qu'à demi les traits de visages que l'on ne reconnaît déjà presque plus ? Vieux bouquins poussiéreux et séculaires, ne relatez-vous donc point sur quelque page de vos feuillets jaunis cet événement merveilleux ?... En vérité, ne cherchons pas ailleurs comment est parvenue jusqu'à nos jours cette légende aimable et touchante et déployons avec précaution - il y a la fragilité de la vieillesse - le premier drapeau de la société. Malgré la flétrissure des ans, l'image naïve de Sainte-Cécile y resplendit encore en broderies défraîchies et décolorées ! En ce jour anniversaire relisons avec émotion et ferveur sur notre vieille bannière l'histoire de cette naissance bénie et conservons cet emblème avec vénération pour qu'il témoigne d'âge en âge qu'en un beau jour de 1865 naquit mystérieusement au Lieu - pour la plus grande joie des musiciens - notre chère et fidèle Persévérante !.

Jean Golay

Le Lieu, le 23 octobre 1965.

**Directeurs**  
**de *La Persévérante***  
**1865 - 1965**

---

Julien MEYLAN	1865 - 1890
(fonda de toutes pièces « La Persévérante », lui consacrant tous ses loisirs de jeunesse, et ne cessant jusqu'à la fin de lui vouer un intérêt affectueux)	
Julien CART-GUIGNARD	1890 - 1895
Louis LECOULTRE	1895 - 1902
Paul-William AUBERT	1902 - 1919
Henri NICOLE	1919 - 1928
Daniel CAPT	1928 - 1934
Paul BERTHERAT	1934 - 1943
Marcel SCHALK	1943 - 1949
Alexandre ROCHAT	1949 - 1961
Daniel SCHAUBACHER	1961 - 1963
Roger NICOLET	1963 - 1965

# MEMBRES ACTIFS.

*de La Persévérante*

en 1965

---

Rochat André	Le Pont	Cornet si b
Baudat Jacques	Le Séchey	Cornet-trompette si b
Piccinin Philippe	Le Lieu	» »
Aubert Georges-Henri	Le Lieu	» »
Rosset Bernard	Le Lieu	Cornet si b
Piccinin Peppino	Le Lieu	Cornet-trompette
Meylan Jacques	Le Séchey	Cornet si b
Rochat Denis	Le Séchey	Bugle
Rochat Jean-Paul	Le Séchey	Bugle
Fournier Edouard	Le Séchey	Bugle
Rochat Victor	Le Séchey	Petite basse
Rochat Roger	Le Séchey	Baryton
Guédat Gérald	Le Lieu	Baryton
Baudat Jean-Paul	Le Séchey	Baryton
Follonier Paul	Le Sentier	Baryton
Mérino José	Le Lieu	Baryton
Meylan Jean	Le Lieu	Alto mi b
Lugrin Henri	Le Lieu	Alto mi b
Meylan Frédéric	Le Lieu	Saxo-baryton mi b
Dubois Reynold	Le Lieu	Basse mi b
Rochat Jean	Le Lieu	Basse mi b
Rochat Henri	Le Séchey	Basse si b
Aubert Paul-Armand	Le Lieu	Grosse caisse
Reverchon William	Le Pont	Tambour
Jacquier Albert	Le Lieu	Porte-drapeau

## Comité

Piccinin Peppino	Président
Meylan Jean	Caissier
Reverchon William	Secrétaire
Rochat Victor	Sous-directeur
Rochat Henri	Membre adjoint

**LOCAL DES SOCIÉTÉS, LE LIEU**

Samedi 23 octobre 1965, 20 h. 15

**SOIRÉE**

**du 100<sup>e</sup> anniversaire de la Persévérante**

(direction ROGER NICOLET)

avec le précieux concours

**du Chœur Mixte du Lieu**

(direction JEAN-CLAUDE AUBERT)

**et de la Société de Gymnastique**

PROGRAMME

**La Persévérante**

- |  |                 |
|--|-----------------|
| 1. Zum Défilé, marche                    | W. Lemke        |
| 2. Variété sur Martha, opéra de          | Flotow          |
| 3. Le Trouvère, potpourri sur l'opéra de | Verdi           |
| 4. Joyeux Laboureur, marche              | Julien Chaillet |

**Société de Gym**

- |                            |              |
|----------------------------|--------------|
| 1. Exercices avec drapeaux | Pupilles     |
| 2. Exercices d'ensemble    | Actifs       |
| 3. Rose du Sud, ballet     | Gym-féminine |

ENTR'ACTE

**Chœur Mixte**

- |                            |               |
|----------------------------|---------------|
| 1. Par dessus la clôture   | C. Boller     |
| 2. Chant des moissonneurs  | G. Doret      |
| 3. La vigne fleurit        | C. Hämmerling |
| 4. Heimweh                 | C. Fesson     |
| 5. Les Lavandières         | R. Mermoud    |
| 6. La Fanfare du printemps | Jos. Bovet    |

**La Persévérante**

- |                        |               |
|------------------------|---------------|
| 1. En dansant, marche  | D. Bauwens    |
| 2. American Patrol     | F. W. Meachan |
| 3. Valse de la Moisson | G. Stucki     |
| 4. Rose-Marie, Polka   | Michel Harden |

**PARTIE FAMILIÈRE**

**Orchestre Jack'Son**

**BUFFET BIEN ASSORTI**

**ENTRÉE GRATUITE**

**PROGRAMME**  
**du dimanche**  
**24 octobre 1965**

---

10 h. Participation au culte, Temple du Lieu

11 h. Apéritif

12 h. Banquet à l'Hôtel de Ville du Lieu

14 h. Réception de la Jurassienne  
Place de la Gare, Le Lieu

15 h. Concert au Temple du Lieu et cortège

**TEMPLE DU LIEU**

Dimanche 24 octobre 1965, à 15 heures

**CONCERT**

**du 100<sup>e</sup> anniversaire de la Persévérante**

(Direction ROGER NICOLET)

avec le précieux concours de

**LA JURASSIENNE, LE SENTIER**

(Direction ROBERT MAIBACH, Professeur)

**PROGRAMME**

**La Persévérante**

- |                                 |                      |
|---------------------------------|----------------------|
| 1. Gloria de la messe allemande | Schubert             |
| 2. Boismortier, suite           | J.-B. de Boismortier |

**La Jurassienne**

- |                                |                  |
|--------------------------------|------------------|
| 1. Jésus joy of man's desiring | J.-S. Bach       |
| 2. Danse villageoise           | A.E.M. Grétry    |
| 3. Scènes caucasiennes         | Ippilitov Ivanow |
| 4. 3e marche aux flambeaux     | de Meyerbeer     |

---

A l'issue du concert, cortège, puis exécution de deux marches d'ensemble devant le local des sociétés :

- |                         |              |
|-------------------------|--------------|
| 1. Marching Tho Georgia | G. Miller    |
| 2. Salut à Berne        | C. Friedmann |

Entrées : parterre Fr. 4.— galerie Fr. 5.—

# Historique de la société de musique «La Persévérante»

## Le Lieu

1865 - 1965

---

La date de 1865, choisie comme étant celle de la naissance de la société, est toute conventionnelle et l'on pourrait, à bon droit, faire remonter cette naissance à 1858 et même en 1856. En effet, déjà en cette année de 1856, deux jeunes gens des Charbonnières, Sylvain Rochat et Constant Rochat, après avoir pris quelques leçons à Vaulion, étaient appelés à une école d'élèves trompettes à Lausanne. En 1858, Anthony Buffat, au Séchey, et Julien Meylan, au Lieu, suivaient aussi la même école. Une fanfare - bien modeste - était ainsi formée dans la Commune du Lieu, avec l'instrumentation suivante :

Cornet si b	Anthony Rochat
Trompette mi b à deux pistons	Constant Rochat
Trompette mi b à deux pistons	Julien Meylan
Trompette basse mi b à trois pistons	Sylvain Rochat

Pour les uns et les autres, les connaissances musicales étaient à l'état rudimentaire, l'école passée à Lausanne étant consacrée à apprendre huit pas redoublés, deux marches de parade, une marche funèbre et les signaux de manœuvre et de quartier.

Deux ou trois ans plus tard, quelques recrues des Charbonnières et du Séchey se joignaient au petit noyau. La principale difficulté était l'instrumentation, chacun devant fournir son instrument à ses frais. Il n'était pas question, à cette époque, d'organiser des ventes ou des tombolas ! Aux difficultés financières venait encore s'ajouter celle de la stabilité ! Il suffisait d'un coup de tête, d'un départ ; le musicien et son instrument étaient loin, tout était à recommencer !... On s'étonne maintenant qu'une société ait pu survivre dans de telles conditions.

En 1864 - 1865, la société, peu nombreuse - neuf membres, sauf erreur - entra en relations avec un professeur de musique de Genève, Monsieur J. Delarue, qui voulut bien se charger d'arranger en partition divers morceaux de musique et les adapter à l'instrumentation. Ce fut le début des beaux jours de la société.

En 1867, au mois de novembre, après entente avec la société d'harmonie du Brassus, un grand concert était donné au Temple du Lieu, dont le produit, fr. 150.—, fut affecté aux inondés de la Suisse orientale. La réussite de ce concert donna un élan nouveau à la société qui, dès lors, essaya d'aborder l'étude des grands morceaux classiques.

Entre temps, un certain nombre de jeunes gens du Lieu avaient fait leur entrée dans la société. Il s'agissait alors de copier à la main sur partition la partie incombant à chaque sociétaire, soit quatorze ou quinze.

En 1870, à la suite de la guerre, il y eut plusieurs départs et un décès, et la société se trouva ainsi désorganisée. L'on dut alors faire appel à des enfants de treize à quinze ans, tous du Lieu. Époque difficile entre toutes pour la société qui continua d'exister grâce à la patience et au courage de ses membres. Les années suivantes marquèrent quelques succès. Il y eut des recrues et l'achat de quelques bons instruments de la fabrique Adolphe Sax à Paris. Des soirées-concerts furent donnés. Leur produit fut affecté à l'achat de musique - les partitions arrangées à la main coûtaient cher - et de quelques instruments, trombone et bombardon mi b. Ce fut le début de l'achat des instruments par la société elle-même, qui dès lors marcha avec plus de sûreté. Le fait d'être déchargés de leur impôt de l'achat de leur instrument, donna un nouvel essor à l'ardeur et au zèle des nouveaux musiciens. C'est ainsi qu'à travers beaucoup d'obstacles, la « Persévérante », si bien nommée, a pourtant vécu et même prospéré.

Cependant, ce qui a guidé nos ancêtres qui ont écrit sur le drapeau de la société la date de 1865 comme étant celle de sa fondation, c'est qu'à partir de cette année-là la société s'est constituée et a reçu son nom de « Persévérante ». De plus, ce n'est que dès ce moment qu'elle a été composée de musiciens stables, habitant la localité, en nombre suffisant pour acquérir une instrumentation, non pas complète, mais comprenant néanmoins le minimum indispensable de registres pour aborder l'étude d'autre musique que celle des pas redoublés et des danses qui avaient été exécutés jusqu'alors. C'est aussi dès ce moment que les répétitions ont été régulières et que les musiciens se sont enfin considérés comme membres d'une société vis-à-vis de laquelle ils avaient des devoirs et des obligations.

Voici les noms des musiciens de 1865, les fondateurs effectifs de la société : Julien Meylan, Julien Cart de Frédéric, Paul Aubert, Alfred Aubert, Ami Meylan, Léon Meylan, Paul Meylan, Sylvain Rochat, Jules Isaac Rochat et Emile Rochat. Peu après sont venus Jules Guignard, Constant Meylan, Emile Golay (Zolière) et Eugène Reymond du Rocheray.

Les dix-huit premières années de la vie de la société ont été caractérisées par une absence complète de tout souci de formalités réglementaires et paperassières. L'on ne sera pas peu étonné d'apprendre que les premiers statuts de la société date de 1882 seulement et le procès-verbal le plus ancien que nous possédons est celui de l'assemblée du 16 janvier 1882 dans laquelle furent adoptés ces premiers statuts.

Jusqu'à ce moment, il n'y avait d'autorité permanente que celle du directeur. La société s'administrait elle-même, toutes les questions se discutaient familièrement et les décisions se prenaient sans votation, par l'adhésion de tous. Des règles convenues verbalement et tacitement, auxquelles chacun se soumettait de bonne grâce, remplaçaient les statuts absents. Un membre tenait la caisse. Quand il y avait une lettre à écrire, on désignait à la répétition celui qui en serait chargé, le plus souvent c'était le directeur...

Il ne paraît pas que cet état de choses ait nui à la bonne marche de la société : s'il n'y avait pas de comité régulièrement institué, il ne s'en constituait pas moins un en fait : les sociétaires les plus influents, les plus estimés, ceux que leurs connaissances musicales désignaient pour cela, prenaient nécessairement la tête de la société et l'administraient. L'autorité ainsi obtenue n'était certainement pas moindre que celle qu'ils auraient tenue d'un mandat statutaire précis.

Les statuts de 1882, dont le projet avait été élaboré par M. Matthey, instituteur, premier président régulier de La Persévérante, ne comprenaient que 9 articles, du reste fort bien compris et fort bien rédigés. Très intéressants à consulter, ils imposaient aux sociétaires des obligations importantes, par exemple : « Chaque sociétaire s'engage :

- \* 1. A fournir l'instrument désigné par le comité (!!!)
- \* 2. A copier ou à faire copier à ses frais la partie des morceaux qu'il doit exécuter (???)
- \* 3. A remplacer la musique qu'il vient à détériorer ou à perdre (!!!) »

Ces statuts furent remplacés par ceux adoptés dans l'assemblée générale du 20 septembre 1891.

Beaucoup plus complet que le règlement de 1882, celui de 1891 en a conservé les dispositions essentielles en apportant plusieurs innovations importantes : l'institution d'une commission musicale, d'une commission de gestion et des comptes, la création de membres passifs et honoraires, enfin des dispositions comminatoires à l'égard des sociétaires dont la manière d'agir dans la société donnerait lieu à des plaintes. Fait intéressant à constater, lors du cinquantenaire de 1915, ces statuts de 1891 régissaient encore la société et avaient conservé les dispositions obligeant les sociétaires à fournir leur instrument et à copier ou à faire copier à leurs frais les morceaux de musique qu'ils devaient exécuter...

Pourtant en 1915 ces dispositions étaient tombées en désuétude et la société achetait déjà tous les instruments et n'imposait plus à ses membres l'obligation de copier la musique !...

Il est assez difficile de donner des précisions quant à l'effectif de la Persévérante à ses débuts, ledit effectif ayant constamment varié. De neuf qu'il était en 1865, il monta à douze ou quinze vers 1870. Les années de 1874 à 1880 furent pénibles : la crise horlogère qui sévissait alors obligea nombre de familles à quitter la localité pour aller chercher du travail et du pain ailleurs et ainsi l'activité de la société fut réduite. Cependant vers 1880 les choses s'améliorèrent, de neuf auquel il était tombé, l'effectif se releva à douze et à quinze membres et se maintint à ce chiffre jusqu'en 1890. En 1891 et 1892, il y eut une poussée en avant et à une soirée donnée au commencement de 1892, vingt-sept exécutants se groupaient autour du Directeur. Cet effectif ne se maintint pas longtemps. En 1895, au concours cantonal à Aigle, La Persévérante ne comptait plus que seize exécutants, ce qui, avec le directeur, le banneret et la batterie donnait un total de vingt sociétaires. En 1898, au concours d'Yverdon, on remonte à vingt-quatre au total. Lors du cinquantenaire en 1915, La Persévérante comptait vingt-cinq membres actifs, y compris le banneret, et en compte présentement, en ce centenaire de 1965, également vingt-cinq.

Et que jouaient donc ces musiciens d'autrefois ?

Au début de son activité, la société ne jouait que des marches et des danses. Cependant le désir de faire mieux ne tarda pas à naître. L'entrée en relations avec le professeur J. Delarue, à Genève, fut un fait extrêmement heureux. Ce distingué musicien était un arrangeur de musique de tout premier ordre. Pendant plus de vingt ans il fournit à la société toute une série de morceaux tirés des opéras les plus en renom ; il excellait à choisir dans les œuvres des maîtres les plus belles mélodies, les plus beaux motifs, ceux qui se prêtaient le mieux à être exécutés par un petit nombre de musiciens sans perdre de leur beauté. Il les groupait avec un art consommé et excluait de ses sélections toutes choses triviales ou vulgaires. L'étude et l'exécution de pareille musique était un régal pour les musiciens et La Persévérante remportait alors de beaux succès. De ces morceaux, nous ne pouvons qu'en citer quelques-uns : les fantaisies sur le Trouvère de Verdi, le grand air de Stradella, Martha de Flotow, Lucie de Lammermoor, Don Pasquale, Marino Faliero de Donizetti, Le Barbier de Séville de Rossini, etc. Vers 1886, la société devenant plus nombreuse, partant le travail de copie plus coûteux, la musique manuscrite fut remplacée par de la musique imprimée que les éditeurs offrent actuellement en quantité extraordinaire... Il y a malheureusement de tout là-dedans, de l'excellent, du bon, du médiocre, du mauvais. Le choix en sera toujours difficile et l'on sera encore souvent trompé et l'on jettera encore au panier d'injouables partitions ! Cependant, dès cette dernière date, nombre de morceaux de valeur ont été acquis et joués. Citons les principaux : Rigolotto, Attila, de Verdi, Mireille, Roméo et Juliette, de Gounod, La Favorite de Donizetti, La Somnambule de Bellini, l'ouverture de Titus de Mozart, Lohengrin de Wagner, Guillaume Tell de Rossini, l'Africaine de Meyerbeer, une Nuit à Grenade de Kreutzer, le Freischutz de Weber, Tannhäuser de Wagner, Les Martyrs de Donizetti, Les Dragons de Villars de Maillart, Nabucco, la Traviata, de Verdi, Faust de Gounod, etc.

Dès sa fondation, La Persévérante a pris une très grande part à toutes les manifestations de la vie locale, paroissiale et communale. Il n'est pas de fête, patriotique ou religieuse, à laquelle elle n'ait pris une part importante, parfois prépondérante : soirées de Noël, visites d'église, anniversaires patriotiques, abbayes, fêtes de tir, etc. Avant l'acquisition d'orgues, il fut longtemps de coutume que la société accompagnât le chant d'église dans les fêtes religieuses : jour de l'an, réception des cathécumènes, Pâques, etc.

La société a donné, seule ou en collaboration avec d'autres sociétés, de nombreux concerts et soirées, organisé maintes fêtes champêtres.

Il serait fastidieux d'énumérer ici toutes ces manifestations. Bornons-nous à relever, par ordre chronologique, les faits les plus saillants de cette activité, mais l'absence de procès-verbaux antérieurs nous oblige à faire abstraction des trente premières années.

**1886** Le 30 octobre : inauguration du Chemin de Fer Pont-Vallorbe (Union Instrumentale du Brassus, Jurassienne du Sentier et la Persévérante du Lieu).

**1891** Acquisition de la batterie et organisation de la fête du 600e anniversaire de la Confédération les 1 et 2 août.

**1893** Acquisition du drapeau et fête champêtre lors de sa présentation. La Persévérante entre dans la société cantonale des musiques vaudoises.

**1895** Fête et concours de la société des musiques vaudoises à Aigle les 8 et 9 juin. (Deuxième division) (Deuxième couronne de laurier avec coupe d'argent).

**1898** 24 janvier, anniversaire centenaire de l'Indépendance Vaudoise. Fêtes des musiques vaudoises à Yverdon. (Deuxième division). (Deux couronnes de laurier et deux coupes en argent).

**1900** La Persévérante se retire de la Société cantonale.

**1908** Concert donné au temple du Lieu pour l'inauguration des orgues.

**1913** Sérénade avec la Chorale des Amis du Pont en l'honneur du Président de la Confédération, Monsieur Muller, en villégiature au Pont.

**1914** Grande guerre. Le premier août, les travaux de la société brusquement suspendus et repris avec difficulté dans le cours de l'été 1915.

**1915** La société joue au culte en plein air du dimanche premier août avec la moitié de son effectif, le restant étant mobilisé. Malgré les temps difficiles et les obligations militaires, la société se prépare aussi bien que les circonstances le permettent à fêter son cinquantenaire le 2 janvier 1916, ses derniers membres mobilisés rentrés les 18 et 24 décembre 1915.

Ce cinquantenaire fut suivi de temps difficiles. Pendant trois ans encore la patrie dut faire appel aux différentes classes de soldats qui sans compensation aucune durent donner les plus belles années de leur vie. Enfin, l'épidémie de grippe vint assombrir les premiers mois de cette paix ardemment désirée. Pendant cette période, La Persévérante resta debout, donnant l'exemple de la vaillance, les vides laissés par les soldats mobilisés étant comblés par des internés français avec lesquels se nouèrent de franches amitiés. Malgré son effectif réduit, la société est pourtant souvent réquisitionnée.

**1917** 14 juillet : Fête nationale française, et 20 juillet réception du général Pau. En outre, la société assiste à l'arrivée de tous les convois importants d'internés.

**1919** Ce n'est qu'à partir de cette date que la société reprend son activité normale et participe le 24 avril à la réunion des musiques du nord, à Vallorbe. (Succès marqué par l'exécution du morceau « Gengovie »).

**1925-1926** La question du local des répétitions est à l'ordre du jour. Depuis longtemps, on utilise la salle de la deuxième école sans trop d'inconvénient pour le logement de l'étage !... Les circonstances s'étant modifiées, une solution est envisagée et dès 1926 il faut déménager dans la salle du conseil communal à

l'hôtel de ville. Ce délogement renforcera le désir de posséder un bâtiment indépendant, propriété des sociétés, et d'accord avec la section de gymnastique et la chorale, collabore activement à toutes les manifestations destinées à procurer les fonds nécessaires à cette œuvre.

**1932** Nouveau règlement régissant la société. Adapté aux circonstances et aux conditions du moment; il dénote par sa concision et sa clarté les habitudes d'ordre en honneur dans la Persévérante.

**1933** 11 et 12 juin: réunion des musiques du Nord. Cette fête fut un succès malgré le temps froid et pluvieux. 450 musiciens y prirent part et les cantines dressées sur la place de la gare virent accourir une foule d'amis et d'auditeurs. Par une exécution artistique du morceau « Fantaisie sur des motifs de Méhul de Gardenne », elle prouva qu'elle occupait un bon rang parmi les treize sociétés en présence. Le boni de cette entreprise devait être attribué à l'achat d'équipements, lacune que cette manifestation avait mise en évidence.

**1935** Inauguration des costumes. Soirées annuelles, réunion des musiques du Nord, concert au temple du Lieu avec le chœur mixte, concert à l'occasion du tir de section, fête nationale du premier août, kermesse et concerts populaires aux Charbonnières, à la Frasse et au Lieu. La société bien en forme continue cette belle activité au cours des années 1936 et 1937 et ne s'interrompt que partiellement à la maladie de Monsieur Paul Bertherat, directeur, qui est remplacé par Monsieur Nicod, instituteur au Lieu, ancien chef de musique du Négus.

**1937** 22 mai: inauguration du bâtiment où La Persévérante va enfin trouver un local approprié et une salle convenable pour ses soirées.

**1939** 2 juillet: organisation de la fête des musiques de la Vallée de Joux. L'Echo des Forêts du Pont, l'Union Instrumentale du Brassus et la Jurassienne du Sentier y prennent part. La cantine élevée sur la place du local des sociétés permit de recevoir dignement ces hôtes d'un jour. La participation du public fut importante et cette fête se déroula dans un esprit de concorde et de cordialité, le concert fut un régal artistique, et rien ne laissait prévoir la catastrophe qui allait fondre sur l'Europe deux mois plus tard obligeant tous nos soldats à partir à la frontière et obligeant la suspension de tout travail de société.

**1940** Septante-cinquième anniversaire de la société, marqué par une soirée musicale et littéraire le 21 décembre et un discours de Monsieur Alphonse Rochat, du Lieu, nommé président d'honneur pour la circonstance.

**1950** 10-11 juin: septième fête Franco-Suisse des musiques de la Vallée de l'Orbe, organisée au Lieu par La Persévérante, avec la participation de l'Echo des Forêts, Le Pont, Union Instrumentale, Bois-d'Amont, Union Instrumentale, Le Brassus, Echo Musical Rousseland, Les Rousses, et La Jurassienne, Le Sentier. (Critique élogieuse pour La Persévérante).

**1952** 11 mai: inauguration du nouveau drapeau avec La Jurassienne du Sentier. Allocution de Monsieur le Pasteur Liardet et remerciements à la Société Gym-Dames qui offrait cette bannière. Remise par la société marraine d'une superbe channe au Président de La Persévérante en souvenir de cette belle et émouvante journée.

**1954** 9 mars: La Persévérante demande à l'unanimité de ses membres son admission à la société des musiques cantonales.

1959 23-24 mai : Participation au concours cantonal de Morges, avec l'exécution de « L'Été Indien » de Eric Ball (deux couronnes or).

1961 Soirée fixée au 10 mars renvoyée pour cause de décès subit d'un membre vétéran actif. 17-18 juin : treizième fête des musiques de la Vallée de l'Orbe, au Lieu, avec la participation de l'Harmonie Municipale, Salins-les-Bains (France), La Jurassienne, Le Sentier, L'Echo des Forêts, Le Pont, L'Union Instrumentale, Le Brassus, et l'Union instrumentale de Bois-d'Amont. Résultat financier magnifique et félicitations du jury : Messieurs J. Dätwyler et M. Rochat.

1965 7 mai : soirée annuelle avec le concours du Cercle littéraire du Sentier.  
23-24 octobre : centenaire de la société.

Et voici, Chère Persévérante, la tâche de ton chroniqueur occasionnel accomplie. Puisque rien ne finit, puisque tout recommence, qu'il serait heureux que ces quelques notes historiques puissent lier le présent au passé et que l'on n'oublie jamais ceux qui ont créé notre société. Que de zèle, d'enthousiasme, de bonne volonté, de dévouement et de travail il a fallu pour que notre modeste société conquiert la place honorable qu'elle occupe dans la contrée ! Vous les actifs qui célébrez aujourd'hui ce jubilé, soyez fiers de vos devanciers qui vous ont clairement tracé la voie qui conduit au succès. Vous les jeunes à qui bientôt vos aînés confieront le destin de la société, marquez d'ores et déjà votre volonté de tenir, de continuer l'œuvre commencée, forgez dès maintenant ce nouvel anneau qui doit enchaîner le siècle écoulé à celui qui vient, forgez-le solide et de métal pur, pour qu'à jamais demeure jeune et forte cette chère PERSÉVÉRANTE, que nous accompagnons de nos vœux émus et que nous voulons soutenir de notre foi en l'avenir, foi qui se confond avec notre confiance dans les destinées de notre village, de votre Vallée et du pays tout entier.

Jean Golay